

**BON DE COMMANDE**  
**Offre Etudiants**  
**REVUE de Jurisprudence Sociale**  
**et/ou Mémento Primo Social numérique**

**VOS COORDONNEES**

Nom : Prénom : \_\_\_\_\_

Email obligatoire : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Portable : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

N° Client EFL (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adresse de livraison (si différente) : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| Ville : \_\_\_\_\_

**Envoyez votre commande par courrier :**  
 Editions Francis Lefebvre  
 Service Enseignement  
 80 Avenue de la Marne  
 92120 Montrouge

Je m'abonne aux produits ci-dessous :

DESIGNATION PRODUIT (S)	QTE	PU HT	PU TTC
<b>REVUE DE JURISPRUDENCE SOCIALE*</b> Abonnement jusqu'au 31/12/2022 (KZRJS22ANE)		34.28	<b>35.00</b>
<b>MEMENTO PRIMO SOCIAL NUMERIQUE**</b> Abonnement jusqu'au 31/12/2022 (KZIMSYCU22ANE)		66.35	<b>70.00</b>
<b>TOTAL A REGLER</b>			

\* TVA 2.10 % Revue papier + versions web, tablette et mobile incluses  
 \*\* TVA 5.5% web + application

Moyen de Paiement : Chèque accompagné du bon de commande complété

Je m'abonne à la Revue et au Mémento, je bénéficie de 3 mois d'essais gratuit au Navis Social  
(NSOC21YCEOAM0)

**IMPORTANT**

L'abonnement prend effet de la date de réception du règlement. Ces conditions préférentielles sont accordées sous réserve de la présentation de la carte d'étudiant en cours de validité. Le règlement s'effectue au moment de la commande.  
(Les numéros déjà parus ne seront pas envoyés)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du contrat fournies avec ce bon de commande et les accepte.  
 Toutes les conditions générales de vente sont accessibles sur [www.efl.fr/information/cgv.html](http://www.efl.fr/information/cgv.html)

Fait à .....

Le .....

**Signature**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE PROFESSIONNELLES - EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE (03/2021)

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE (RCS NANTERRE 414 740 852, N° TVA intracommunautaire FR 764 147 408 52) (« l'Éditeur ») fournit au client, acheteur professionnel, (le « Client ») qui accepte, le(s) produit(s) défini(s) ci-après, commercialisé par l'Éditeur. Le Client et l'Éditeur sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Toute commande par le Client ou, a fortiori, le paiement de la facture émise par l'Éditeur emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV ainsi que le respect des obligations nées du Code de la Propriété Intellectuelle et des licences d'utilisation des Produits. Le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance. Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écartier l'application de ses propres conditions générales de vente et/ou d'achat. En outre, d'autres conditions générales et/ou particulières peuvent s'appliquer en fonction du Produit commandé tel que les conditions générales figurant dans le bon de commande.

Les CGV sont consultables en ligne et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Éditeur sans autre formalité que leur mise en ligne sur le site Internet [www.elf.fr](http://www.elf.fr), seule la dernière version sera applicable et/ou celle à la date de réception par l'Éditeur de la commande. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client. Les CGV s'appliquent à tous Produits vendus par l'Éditeur et ce, en addition des éventuelles conditions particulières qui pourraient être applicables au Client. En cas de contradiction entre ces CGV et les conditions particulières du Produit, les conditions particulières prévaudront. Des conditions particulières relatives aux Produits peuvent figurer sur le bon de commande des Produits, si tel est le cas, ces conditions prévalent sur toutes autres conditions contractuelles.

## 1. PRODUITS

1.1. L'Éditeur édite et distribue des produits documentaires notamment des ouvrages et revues, sous format papier (à Produits Papiers) ou numérique (« Produits Numériques »), des applications logicielles et mises à jours, des services documentaires et/ou de renseignement juridique en ligne (ex : situation juridique en ligne « L'appel expert » consistant à la recherche et la fourniture de renseignement d'ordre juridique par des juristes applicables à une situation de faits exposée par le Client), des formations sur l'utilisation de ses logiciels, services documentaires, renseignement juridique en ligne ainsi que tout nouveau produit numérique sur tout type de support connu et futur (ex : application du Mémento sur tout appareil numérique de type tablette tactile), ci-après pour l'ensemble les « Produits ». L'Éditeur se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier, sans préavis et à tout moment tout ou partie d'un Produit, et le cas échéant, sa présentation ou son support et/ou de supprimer un Produit et/ou les mises à jour d'un Produit de ses catalogues qui ne répondraient plus aux objectifs d'actualité éditoriale de l'Éditeur.

1.2. Le contenu des Produits (textes, codes, commentaires, ouvrages, illustrations, images etc.) est protégé, pour le monde entier, par le droit d'auteur et, le cas échéant, par le droit protégeant les bases de données dont l'Éditeur est producteur. Ce contenu ne peut donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou d'un transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation, autrement que dans les conditions ci-après.

1.3. Seul un droit d'utilisation personnel au Client, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit est consenti, sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu telles qu'autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle, au bénéfice strictement personnel et pour une utilisation professionnelle, dans le seul cadre de l'enrichissement d'un dossier-client. En outre, le Client s'interdit de reconstituer la ou les bases de données, de rediffuser de son contenu, à quelque titre que ce soit et plus généralement de porter atteinte, directement, indirectement ou par l'intermédiaire de tiers, de quelque façon que ce soit, aux droits de l'Éditeur.

## 2. PASSATION DES COMMANDES

2.1. Les commandes font en principe l'objet d'un bon de commande signé par le Client transmis à l'Éditeur indiquant notamment la référence des Produits et leur quantité. Les commandes sont définitives lorsqu'elles sont reçues par l'Éditeur. Aucune commande devenue définitive ne peut être annulée ou modifiée par le Client.

2.2. L'Éditeur ne pourra être tenu responsable de toute non-conformité en cas de référence imprécise dans le bon de commande et le Client supportera les frais de retour et/ou de mise en place. En outre, les Produits sont proposés sous réserve de leur disponibilité. En cas d'indisponibilité d'un Produit après passage de la commande, le Client en sera informé dans les meilleurs délais.

2.3. Le Client s'engage à informer l'Éditeur sans délai de toute modification des informations communiquées lors de sa commande (telle qu'adresse(s) de livraison, coordonnées de facturation, références bancaires etc.).

## 3. EXPÉDITION, FRAIS D'EXPÉDITION ET TRANSFERT DES RISQUES

3.1. L'Éditeur choisit le mode d'expédition des Produits. Les Produits sont livrés à l' (aux) adresse(s) indiquée(s) par le Client. Le transfert des risques a lieu à l'expédition des Produits. Il appartient au Client d'émettre le cas échéant toute réserve en cas d'avarie de transport. Les Produits livrés sont réputés conformes à la commande à défaut de réclamation écrite du Client dans un délai de 15 jours à compter de la livraison. L'obligation de l'Éditeur est limitée au remplacement du produit défectueux.

3.2. Pour les livraisons en France Métropolitaine, une participation forfaitaire est facturée en sus. Pour toute autre destination une participation complémentaire est facturée en fonction de la destination et de la nature du Produit expédié. Selon la législation en vigueur dans la destination, des frais de douanes et droits et taxes pourront être facturés en sus au Client. Les délais de livraison qui peuvent être indiqués sont donnés à titre indicatif uniquement.

## 4. PRIX ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

4.1. Les prix s'entendent en principe TTC sauf indication contraire. Les factures sont payables à trente (30) jours date de facture par chèque, virement bancaire ou par carte bancaire (notamment par le biais du site [www.elf.fr](http://www.elf.fr)) ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant.

4.2. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois la taxe de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront appliquées à compter du premier jour de retard. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sur un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et, par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des dettes. L'Éditeur se réserve également, le droit de suspendre l'exécution de ses propres obligations et, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un remboursement. En outre, lorsque l'Éditeur constate un abus et/ou un détournement de l'usage de l'abonnement par le Client, l'Éditeur se réserve le droit de procéder à une refacturation compte tenu des nouveaux éléments facturés.

4.3. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Éditeur court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

## 5. RECLAMATIONS

5.1. Le Client dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de livraison pour notifier à l'Éditeur, par écrit, en rappelant les références figurant sur la facture, toute réclamation concernant les Produits. En cas de non-réception du Produit, ce délai court à compter de la date de réception de la commande par l'Éditeur, sauf pour les Mémentos en abonnement, pour lesquels ce délai court à compter de leur date de parution.

5.2. Passé ce délai, les Produits livrés seront réputés acceptés par le Client et conformes à la commande en qualité et en quantité. Les frais de retour ne seront pris en charge par l'Éditeur qu'en cas d'accord préalable avec l'Éditeur.

## 6. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ APPLICABLE À TOUT CLIENT

6.1. L'Éditeur conserve la propriété pleine et entière des Produits vendus, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

6.2. À ce titre, l'Éditeur se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les Produits restés impayés.

7. DISPOSITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES AUX LOGICIELS ET SOLUTIONS EN LIGNE

7.1. Pour les Produits numériques, l'Éditeur consent au Client un droit d'utilisation dans les conditions décrites dans les Conditions Générales et/ou Particulières applicables à ce Produit figurant dans le bon de commande ou dans le contrat conclu avec le Client, à l'exclusion de tout transfert de propriété.

7.2. L'utilisation d'un Produit numérique par le Client vaut acceptation des conditions générales de vente et des conditions générales d'utilisation dudit Produit.

7.3. L'Éditeur se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier à tout moment tout ou partie d'un Produit numérique, de le mettre à jour, et, le cas échéant, sa présentation ou son support et d'interrompre les mises à jour qui ne répondraient plus aux objectifs d'actualité éditoriale.

7.4. Le Client est responsable du choix de ce Produit et de son adéquation à ses besoins, ayant reçu de l'Éditeur les conseils et informations nécessaires et suffisants sur les conditions d'utilisation, les capacités et limites de performance.

7.5. Les garanties que l'Éditeur peut être amené à accorder sur un Produit ne peut en aucun cas s'étendre à l'environnement dans lequel il est installé et notamment aux solutions d'autres sociétés telles qu'un système d'exploitation ou un traitement de texte.

7.6. Les conditions tarifaires du Produit figurent sur le bon de commande, et sont celles en vigueur au moment de la commande. Ces tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Client et est à sa charge.

## 8. GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

8.1. Les Produits sont conformes à leur description en catalogue ou à leur documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

8.2. La responsabilité de l'Éditeur ne saurait être engagée pour tout dommage subi par le Client ou par un tiers résultant directement ou indirectement du non-respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations, d'une négligence, de l'utilisation du Produit à d'autres fins que celles connues, de l'utilisation faite, en sa qualité de professionnel, des informations contenues dans les Produits et des interprétations qu'il en fait, des résultats qu'il obtient, des conseils qu'il délivre et des autres qu'il rédige, qui s'effectuent sous la seule responsabilité du Client.

8.3. Le Client est avisé qu'il acquiesce au fait de son Produit que celui-ci s'adresse à des professionnels et qu'il n'a en aucune manière vocation à se substituer à son jugement ni à endosser ses responsabilités.

8.4. Le Client est seul responsable du choix du Produit et de son adéquation à ses besoins, ayant reçu les conseils et informations nécessaires et suffisants sur ses conditions d'utilisation, ses capacités et limites de performance ; et de l'usage et/ou des interprétations qu'il fait des documents et données qu'il consulte, des résultats qu'il obtient, en déduit et/ou émet.

8.5. La responsabilité de l'Éditeur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de résultat ou d'exploitation. Le montant total des indemnisations et de toute somme mise à la charge de l'Éditeur ne pourra excéder le montant total du prix payé durant les douze derniers mois calendaires par le Client au titre du Produit concerné.

## 9. NOTIFICATION

9.1. Toute précision relative aux CGV, demande d'information, réclamation ou résiliation doit être faite par courrier aux Editions Francis Lefebvre – Administration des ventes, 80 avenue de La Mare, CS 70049, 92541 Montrouge cedex. L'Éditeur fera ses meilleurs efforts pour répondre à toute question dans les meilleurs délais.

## 10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

10.1. Le groupe Lefebvre Sarnt prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le cadre des respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

10.2. Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le société Lefebvre Sarnt agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la « Politique de Confidentialité »).

Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité. Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires, ainsi qu'aux sociétés du groupe Lefebvre Sarnt, conformément à la Politique de Confidentialité.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité.

En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité.

10.3. Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une prestation, objet d'une commande (ci-après le « Service »), le Client aura la qualité de responsable de traitement.

En sa qualité de sous-traitant, l'Éditeur s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir le Service. Si l'Éditeur considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exemple, si l'Éditeur peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'Éditeur informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Éditeur garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre du Service. L'Éditeur s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données respectent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Éditeur s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Éditeur s'engage sur ses autres, en place ou à venir, les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées au sein du Service. L'Éditeur s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

L'Éditeur met à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, inspections à la condition qu'une violation de Données ait eu lieu, par le Client ou un autre auditeur qu'il mandaté, et contribuer à ces audits. Dans l'hypothèse où le Client devrait remettre des Données à un tiers et/ou à une autorité administrative ou judiciaire, l'Éditeur coopèrera avec lui aux fins de transmission des informations requises en conformité avec les présentes et les normes applicables. L'Éditeur notifie au Client toute violation de Données après en avoir pris connaissance. Le nom et les coordonnées du DPO de l'Éditeur sont indiqués dans la Politique de Confidentialité. L'Éditeur informe le Client que le Service et les Données sont hébergés au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Éditeur s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Éditeur demeure pleinement responsable à l'égard du Client. Le Client autorise le recours à des sous-traitants dans ces conditions.

Toute personne dont les Données ont été collectées par le Client bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Client garantit à l'Éditeur qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il a informé les personnes

physiques de l'usage qui est fait des Données. A ce titre, le Client garantit l'Éditeur contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées via le Service. En outre, le Client s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Éditeur, veiller, au préalable et pendant toute la durée du Service, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de l'Éditeur, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de l'Éditeur.

Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Éditeur s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme du Service, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune copie.

## 11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1. Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable pour un manquement à l'une des obligations mises à sa charge qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence française. Sont aussi considérées comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...). qui est personnel de l'Éditeur peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation. L'exécution des obligations de la Partie émettrice est alors reportée d'une période au moins égale à celle de la durée de la suspension due à cette cause. Toutefois, au-delà d'un délai de trente jours calendaires d'interruption pour cause de force majeure, chaque Partie peut choisir de résilier de plein droit le contrat ou d'application par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'autre Partie.

11.2. Le fait de ne pas venir effectuer l'application de l'une des dispositions des CGV et des CP ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

11.3. L'Éditeur est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire.

11.4. Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiels et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de l'achat ou l'utilisation d'un Produit (notamment remises accordées par l'Éditeur, modalités spécifiques du Produit et échanges entre les clients).

11.5. Si l'une quelconque des clauses des CGV ou CP était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la commande, de ces CGV ou encore de toutes les CP applicables au Produit.

11.6. Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

11.7. Les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution des présentes, qui ne saurait notamment être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

11.8. Le signataire du Client déclare et garantit l'Éditeur qu'il est compétent et dûment autorisé pour accepter les CGV et à conclure l'accord avec l'Éditeur.

11.9. Les CGV sont soumises à la loi française. En cas de différend, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent, même en cas de référend, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ABONNEMENT

Les présentes Conditions Particulières d'Abonnement s'appliquent à tous les Produits qui sont vendus par abonnement (« Abonnement »).

### 1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

1.1. Pour les Produits Papiers vendus par abonnement, l'Abonnement est souscrit du jour de la date de souscription au 31 Décembre de l'année en cours.

1.2. Pour tous les Produits Numériques vendus par abonnement, l'Abonnement est souscrit pour une période de douze (12) mois calendaires minimum quel que soit la date de souscription de l'Abonnement. Tout Abonnement souscrit en cours d'année démarre à la date de réception de la commande et se termine à l'issue des douze (12) mois calendaires, la facturation se faisant alors prorata-temporis. Toutefois, afin de gérer tous les Abonnements sur l'année civile, il sera proposé au Client en fin d'année civile en cours de proroger l'Abonnement jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Sauf refus exprès, l'Abonnement se renouvellera, au tarif alors en vigueur, par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (1) année civile, sauf dénonciation dans les conditions de l'article 1.3.

1.3. L'Abonnement est résiliable ou modifiable (sous réserve de l'accord de l'Éditeur) d'une année sur l'autre, toute demande de modification d'un Abonnement ou de résiliation doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée à l'article « Notification » des CGV au plus tard le 15 octobre de l'année en cours. A défaut, il se renouvellera avec le même périmètre que celui de l'année précédente.

1.4. Les conditions tarifaires de l'Abonnement figurent sur le bon de commande, et sont celles en vigueur au moment de la commande. L'Éditeur informe le Client des nouvelles conditions tarifaires qui seront éventuellement applicables pour l'année suivante avant la fin de l'année civile en cours lors du renouvellement. Le Client peut demander à l'Éditeur de procéder à un prélèvement automatique de ses mensualités sur certains abonnements. Cette demande doit être adressée à l'Éditeur à l'adresse prévue à l'article « Notification » des CGV.

1.5. Pour les offres d'Abonnement sans engagement, le règlement s'effectue à terme échu et exclusivement par prélèvement automatique. Toute demande de résiliation doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée à l'article « Notification » des CGV au plus tard le 10 de chaque mois en cours, la résiliation intervenant le dernier jour du mois en cours. A défaut, il se renouvellera avec le même périmètre que celui du mois écoulé. A titre exceptionnel, le Client peut demander à l'Éditeur le paiement d'un Abonnement sans engagement par un autre moyen de paiement. Si tel est le cas et sous réserve de l'acceptation par l'Éditeur, l'Éditeur facturera au Client un abnement de douze (12) mois à terme à échoir avec remboursement éventuel au prorata-temporis à compter de la date de résiliation de l'Abonnement. Les conditions de mise en œuvre de la résiliation restent identiques.

1.6. La gestion des stocks, le système documentaire et les relations d'assistance et de conseil avec les Clients obligent l'Éditeur à accepter l'intervention d'un mandataire que dans le cas où celui-ci est équipé du stock et du personnel suffisant pour assurer ce service.

1.7. L'Abonnement est conclu individuellement par une utilisation exclusivement destinée à l'usage interne du Client. Le Client s'interdit de céder l'Abonnement et/ou tout droit et obligation qui en découlent à un tiers par quelque moyen que ce soit.

2. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ABONNEMENT AUX SERVICES MEMENTO, NAVIS, INNEO, INNEO PRIMO ET « L'APPEL EXPERT »

2.1. Certains titres de la gamme Mémento font l'objet de mises à jour accessibles en ligne sur le site [www.elf.fr](http://www.elf.fr). Ces Mémentos sont commercialisés dans le cadre d'une offre « Service Mémento » qui comprend au minimum un ouvrage papier édité et mis à jour chaque année ou tous les deux (2) ans selon les titres ainsi que l'accès gratuit à ce service en ligne assés permettant d'accéder à des mises à jour.

2.2. L'Abonnement au Service Mémento se renouvelle par tacite reconduction pour la durée de l'édition du titre concerné. Le renouvellement est envoyé automatiquement et tient compte du nombre d'abonnements en cours à la date de la facture pour lesquels un prix spécial d'abonnement est proposé tant que la nouvelle édition du Mémento concerné n'est pas encore parue. Jusqu'à sa parution, le Client pourra modifier le nombre d'abonnements à ces produits pour l'année à venir.

2.3. Pour bénéficier du prix spécial d'abonnement susvisé, l'Éditeur devra avoir reçu le montant total dû avant la parution de la nouvelle édition du titre concerné, la date de parution rendant caduque le prix préférentiel proposé.

2.4. Pour les abonnements aux Applications Documentaires Numériques de type NAVIS, INNEO, et INNEO PRIMO, le Client peut souscrire soit à une licence pour un (1) utilisateur unique, soit à une licence pour trois (3) utilisateurs nommés, identifiés par leur adresse électronique, ou pour un certain nombre d'accès simultanés accessibles(s) par un login et un mot de passe, à l'exception du Service L'Appel Expert.

2.5. L'Abonnement à l'Appel Expert est conditionné par le nombre de questions pouvant être posées par le Client. Il s'agit soit d'un forfait limité (« Offre Limitée »), soit d'un forfait illimité (« Offre Illimitée »). L'offre choisie par le Client peut également être limitée à la durée d'appel et aux domaines du droit accessible par le service. Les offres et leurs contenus sont présentement mentionnés dans le Bon de Commande. Les articles 3.1, 5.1 et 6.1 des CGV ne s'appliquent pas aux services fournis dans le cadre des offres « Appel Expert ».

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE FORMATION

L'Éditeur propose des formations à ses Clients afin notamment de se familiariser avec les Produits. Afin de proposer ses formations, l'Éditeur est enregistré sous le numéro 11 92 20572 92 auprès du Préfet de région d'Île-de-France, comme organisme de formation. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. L'ensemble des formations à jour proposées par l'Organisation de Formation sont consultables en ligne sur le site [www.elf.fr](http://www.elf.fr). La signature d'un bulletin d'inscription aux sessions de formation emporte, pour le Client, adhésion totale et sans réserve aux CGV Professionnelles ainsi qu'aux présentes Conditions Particulières de Formation. L'ensemble de ces documents valent convention simplifiée entre l'Éditeur et le Client. Ils sont complétés par le règlement intérieur accessible sur le même site Internet [www.elf.fr](http://www.elf.fr).

### 1. CONDITIONS SPÉCIALES DE FORMATION EN PRESENTIEL

1.1. Sessions inter-entreprises : Des formations sont organisées au siège de l'Éditeur (40/42, rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret). Les dates et lieux de formation sont diffusés dans les publications, mailings et le site Internet.

Session intra-entreprise : Des formations sur-mesure peuvent être organisées sur le site du Client. Un entretien pédagogique préalable permet d'adapter le programme de formation aux attentes spécifiques du Client.

1.2. Les demandes d'inscription sont définitives et prises en compte dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Une session de formation sur le site de l'Éditeur ne peut regrouper plus de 10 participants. Un minimum de 5 participants est requis pour la mise en place et l'organisation d'une formation. Si ce minimum n'est pas atteint, la session pourra être annulée ou reportée. Les convocations aux formations sont envoyées 15 jours calendaires avant la date du début de la formation, précisent le lieu ainsi que les horaires de la session. Les attestations de formation sont adressées à tous les participants à l'issue de la formation.

1.3. Les demandes d'inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception par l'Éditeur du bulletin d'inscription signé par le Client. Le bulletin peut être adressé par mail à [formation@elf.fr](mailto:formation@elf.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Editions Francis Lefebvre – Accompagnement clients – 40/42, rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret. Dès réception, une confirmation de la réception de la demande d'inscription est envoyée à chaque stagiaire. Pour favoriser les échanges lors des formations en présentiel, les repas sont pris en commun sauf indication contraire portée sur le bulletin d'inscription. A l'issue de la formation, une enquête de satisfaction est adressée au Client.

1.4. En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande, de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur, de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de la formation et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

1.5. Toute formation commencée est dû en entier. La facture correspondant à la commande est adressée à l'issue de la formation. Les factures sont payables comptant sans escompte à réception. En cas de paiement de l'inscription par un OPCCO, le Client, solidairement débiteur, doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires.

1.6. En cas d'empêchement, le Client pourra demander le remplacement du participant empêché par une autre personne répondant aux mêmes critères (formation et profil figurant sur la fiche descriptive de la formation). Toute annulation par le participant doit être effectuée par écrit au moins dix (10) jours calendaires avant le début de la formation. En cas de non-respect de ce délai de préavis, l'Éditeur pourra exiger le règlement intégral de la formation ou conserver le prix si le montant a fait l'objet d'un règlement. L'annulation de la formation par l'Éditeur entraîne le remboursement de la totalité du prix versé sauf report de l'inscription accepté par le participant et/ou le Client.

### 2. CONDITIONS SPÉCIALES DE FORMATION À DISTANCE

Les formations à distance peuvent se présenter sous la forme d'un module ou d'un parcours de plusieurs modules.

2.1. Les formations à distance (une 1h ou 1h30 visent à permettre au Client de bénéficier rapidement d'une formation avec un formateur agréé par l'Éditeur afin d'optimiser l'utilisation d'un Produit.

2.2. Les formations collectives peuvent être proposées au Client au moment de l'achat d'un Produit ou par la suite. Le Client prend contact avec le Service Relations Clients au 01 41 05 22 22 et fixe avec lui le jour et l'heure de la formation. Le Client reçoit un mail de confirmation de son inscription, un mail de rappel du rendez-vous le jour précédant la formation. À l'issue de la formation, une enquête de satisfaction est adressée au Client. La facture correspondant à la commande est adressée au Client dès la mise en place de son parcours.

2.3. Les formations individuelles ou collectives d'une durée supérieure à 3 heures s'intègrent dans un accompagnement global du Client. Ces formations s'organisent au cours d'un entretien pédagogique entre le Client et le chargé de formation pour mettre en place le parcours de formation avec les thématiques choisies et fixer le jour et l'heure de la formation. La souscription à ces formations sont matérialisées par un bulletin d'inscription. Les clauses 1.3 à 1.6 des conditions spéciales de formation en présentiel (à l'exception du déjeuner) s'appliquent.

2.4. Toute annulation à l'initiative du Client doit être effectuée 1 jour ouvré avant le rendez-vous prévu. À défaut, l'Éditeur ne sera pas en mesure de proposer au Client des dates de remplacement dans des délais raisonnables. L'annulation d'une heure de formation par l'Éditeur entraîne une proposition immédiate d'une date de remplacement dans des délais validés avec le Client.